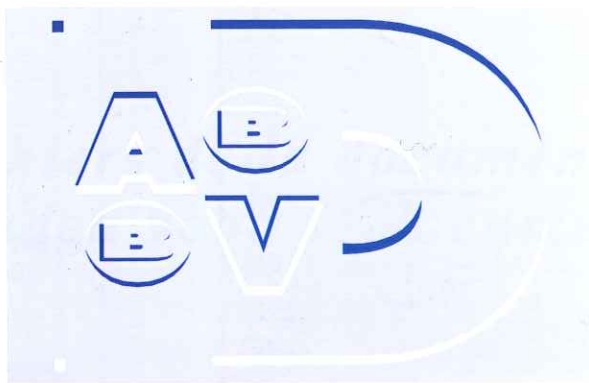


Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie



**ASSOCIATION
BELGE DE
DOCUMENTATION**

**BELGISCHE
VERENIGING VOOR
DOCUMENTATIE**

BD
1918

**DE L'ORDRE DES LIVRES
À LA CARTE DES SAVOIRS.
PARADOXALE MÉDIATION DOCUMENTAIRE
SERAPHIN ALAVA**

**LE CONCEPT DE 'VEILLE'
MURIEL FRISQUE**

**L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION
DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
VINCENT MAES**

No/r 4 - 1998

Edité en janvier 99

ISSN 0007-9804

Editeur responsable Verantwoordelijke uitgever

ANNE SPOIDEN

Rue d'Albanie, 72 - 1060 Bruxelles

**DÉPOSÉ À : 1160 BRUXELLES 16
TRIMESTRIEL - DRIEMAANDELIJKS**



COMITÉ DES PUBLICATIONS
COMITÉ PUBLICATIES

Marie-Line CHANTRAINE

Guy DELCOL

Françoise GILAIN

Jean-Louis JANSSENS

Simone JERÔME

Miguel LAMBOTTE

Bernard LOMBART

Evelyne LUOTKENS

Vincent MAES

Marc VANDEUR

Dominique VANPEE

Secrétaire/Secretaris

Jacques HENRARD

Rédacteur en chef/Hoofredacteur

Anne SPOIDEN

Cahiers de la documentation

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

De auteurs alleen zijn verantwoordelijk voor hun bijdrage.

Bladen voor de documentatie

Cahiers de la documentation *Bladen voor de documentatie*

Service de la revue :

Adhérents : 1000 FB par an
Non-résidents : 1500 FB par an

Payable au compte
CCP 000-0199748-25 de
l'Association Belge de Documentation
à Bruxelles

Rédaction & échanges

Pour tout exemplaire, s'adresser à :
Cahiers de la Documentation
ABD - Chée de Wavre, 1683
1160 Bruxelles

Publicité

Renseignements :
Tél. 02 / 672 97 48

Tijdschriftdienst :

Aangesloten : 1000 BF per jaar
Niet-resident : 1500 BF per jaar

Verekening door
PCR 000-0199748-25 van de
Belgische Vereniging voor de Documentatie
te Brussel

Redactie en Uitwisseling

Voor alle bijkomende exemplaar,
zich richten tot :
Bladen voor Documentatie
BVD - Waversesteenweg, 1683
1160 Brussel

Publiciteit

Inlichtingen :
Tel. 02 / 672 97 48

SOMMAIRE

52ème année - 1998 - n°4

INHOUDSTAFEL

52ste jaar - 1998 - nr 4

- | | | |
|---|--|-----------|
| - | DE L'ORDRE DES LIVRES A LA CARTE DES SAVOIRS.
PARADOXALE MEDIATION DOCUMENTAIRE | 111 - 122 |
| | Séraphin ALAVA | |
| - | LE CONCEPT DE "VEILLE " | 123 - 127 |
| | Muriel FRISQUE | |
| - | L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION DANS L'INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE | 128 - 132 |
| | Vincent MAES | |
| - | ABSTRACTS | 133 |
| - | Table des matières, index auteurs et mots-clés de
l'année 1997
Indoudstafel, index auteurs en trefwoorden van het
jaar 1997 | 134 - 140 |

* * *

DE L'ORDRE DES LIVRES A LA CARTE DES SAVOIRS. PARADOXALE MEDIATION DOCUMENTAIRE !!

Séraphin ALAVA
Université de Toulouse le Mirail

INTRODUCTION

Paradoxale documentation tant vantée et peu pratiquée, alternative et convoitée, souvent paravent commode d'une absence de politique documentaire, toujours oubliée à l'heure des moyens, paradoxale documentation.

Paradoxale volonté née chez quelques irréductibles militants de l'autonomie de l'enfant et qui empêche de tourner en rond bien des circuits scolaires. Paradoxaux savoirs documentaires que l'on voudrait tant oublier et transformer au plus vite en de commodes méthodes. Paradoxaux missions des documentalistes vastes fourre-tout des désirs de l'école, paradoxal CDI enjeu des plus beaux discours technologiques, paradoxal métier fait par des hommes et des femmes qui croient encore au pouvoir autoformateur des livres et des informations.

Paradoxale volonté paradoxale pédagogie, paradoxale profession, paradoxale documentation puissiez-vous conserver pendant longtemps encore votre paradoxale et irréductible spécificité qui fait votre force.

1 - LES PARADOXES DOCUMENTAIRES

Construire au sein d'un lieu documentaire des savoirs en s'appuyant sur les compétences documentaires des élèves est en effet une situation PARADOXALE (qui sort de la norme) qu'il faut soutenir et préserver. Apprendre "*par*" et "*au*" CDI est en effet une autre façon de concevoir l'éducation et l'autonomie de l'élève. Malgré ce que l'on peut lire aujourd'hui, cette pédagogie dépasse la simple "ingénierie" de la formation qui intégrerait la

référence à la documentation au sein d'une pédagogie bien magistrale. Apprendre "*par*" et "*au*", CDI c'est se donner les moyens de construire chez les élèves le pouvoir alternatif de l'autoformation documentaire, c'est donc paradoxalement au sein de l'institution scolaire revendiquer une autre façon de voir le savoir et la transmission des connaissances.

Vouloir donner aux élèves les occasions de mettre en commun leurs expériences documentaires, les conduire à travailler en réseaux, c'est revendiquer une autre façon de concevoir le savoir et essayer d'œuvrer pour une conception collective et sociale de partager ces connaissances.

Paradoxale volonté pédagogique et éducative de penser le lien entre l'école et la science, paradoxale conception des réseaux de connaissances, paradoxale vision d'un collectif apprenant dans un monde scolaire pris aux mirages des compétences individuelles et des compétitions hiérarchiques.

Penser et militer enfin pour une médiation documentaire qui ne s'enferme pas dans les ghettos disciplinaires, qui résiste aux programmations annuelles et collectives, c'est vouloir laisser l'espace et le temps à l'expérience documentaire de chacun, c'est désirer faire émerger dans l'école une autre façon de penser l'enseignement, c'est, paradoxalement, concevoir la médiation comme le levier essentiel de rénovation de l'école.

" Interroger, c'est enseigner. "

PLATON

Cet article a pour but d'interroger nos paradoxes.

1 - 1 Le sens, l'auteur et le lecteur

Aborder la pratique scolaire sous le regard de l'élève, c'est prendre en compte de nombreux paradoxes qui jalonnent la démarche documentaire. Ces paradoxes sont inscrits dans le processus même du processus de fabrication et d'édition des documents. Ils sont constitutifs de la relation que nous pouvons avoir aux savoirs et aux informations et sont donc inscrits dans toute " bibliothèque " et au cœur du CDI.

Trop souvent on aborde la politique documentaire à travers la description d'un certain nombre de compétences documentaires strictes qui font le silence sur les paradoxes de cette démarche qui prétend, loin des professeurs et par la simple alchimie de la documentation, faire apprendre des savoirs scolaires aux élèves.

La démarche documentaire est rapidement présentée comme une démarche linéaire (de la consigne à la documentation) qui semblerait s'appliquer méthodologiquement à chaque élève¹. Paradoxe démarche linéaire qui stoppe son action à l'entrée du processus cognitif de l'élève. De la consigne à l'apprentissage serait alors une formule plus juste, mais plus risquée car elle nous obligerait à repenser le rôle des médiateurs (professeurs, documentalistes) dans cette action. Refuser de travailler ce paradoxe, c'est s'enfermer dans une conception documentaire méthodologique et localisable à la simple relation aux documents, c'est vouloir s'enfermer dans la définition, certes consensuelle, des performances documentaires et s'éloigner de la maîtrise par l'élève de l'expérience documentaire autonome.

Le premier paradoxe à affronter sous l'angle de l'apprenant documentaire, tout autant que dans les propos des professeurs pétris d'une relation révérencielle aux grands auteurs, peut se résumer dans la formule :

" Le sens ne préexiste pas à la lecture. "

En effet la spécificité de l'acte documentaire ne se trouve pas dans la recherche studieuse et méthodologique d'une bonne information, pierre apparente d'un sens souterrain et textuel que le lecteur a le devoir de déterrer ; ce sens se trouve inscrit au cœur même du sujet apprenant et de sa relation critique et maîtrisée aux documents. Ce sens résulte alors du processus de transmutation (voir ALAVA, 1996) documentaire, opération informationnelle et cognitive indispensable pour que le sujet donne du sens aux données recueillies.

" Tel est le travail de lecture, à partir d'une linéarité ou d'une platitude initiale. Lire c'est un acte qui consiste d'abord à déchirer, froisser, tordre et coudre le texte pour ouvrir un milieu vivant ou puisse se déployer le sens. L'espace du sens ne préexiste pas à la lecture. C'est en le parcourant, en le cartographiant que nous le fabriquons, que nous l'actualisons. "

Pierre LEVY, 1997

Comprenons alors l'étonnement d'un élève qui croit de façon religieuse et acquise que le sens est dans le texte. Que ce sens est simplement déposé là par un auteur et qu'il suffit de savoir méthodiquement le trouver pour que l'apprentissage ait lieu. La démarche documentaire telle que nous l'exposons renvoie à cette approche méthodologique d'une action progressive et construite de recherche de sens.

" Identifier une question.

Repérer les documents qui paraissent s'y reporter.

Sélectionner parmi eux les plus pertinents.

Prélever et organiser l'information utile.

Agréger ces nouvelles connaissances aux savoirs déjà acquis.

Composer un produit documentaire. "

¹ Notamment au travers de la circulaire " Développement des compétences documentaires des élèves de Collège ", Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Direction des Lycées et Collèges, à paraître en 1998.

Circulaire : " développement des compétences documentaires au Collège. " M..E.N.E.S.R., op. cit. (cfr. note 1).

Le sens ne préexiste pas à la lecture, ni au bricolage documentaire, l'information utile ne se transforme pas en nouvelle connaissance par simple distillation miraculeuse qui fait émerger le sens originel de l'auteur. C'est là un paradoxe que le documentaliste doit assumer, le sens n'existe qu'à la condition expresse que le sujet lecteur accepte d'être *acteur/auteur* du sens.

Paradoxe de la lecture qui se complexifie encore par la structure du texte et par le travail de création du produit qui rend implicite l'existence d'un lecteur modèle, relais du sens de l'auteur. Le travail documentaire est donc plus ce dialogue entre le lecteur modèle et le lecteur réel qui produit le sens, qu'un dialogue direct ou médiatisé entre l'auteur et le lecteur.

" L'œuvre ne cesse de naître, d'être jugée, d'être détruite ou sans cesse renouvelée au contact de l'œil qui la lit. Ce qui disparaît, c'est la figure de l'auteur. Ce personnage à qui l'on continue d'attribuer des fonctions qui ne sont pas de sa compétence. "

Italo CALVINO, 1972, *De la littérature*.

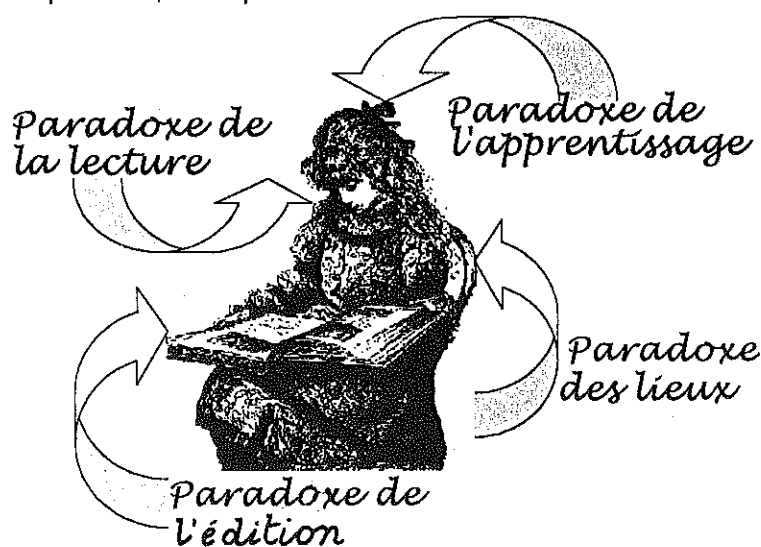
A la fois réceptacle d'un projet d'écriture et espace d'un projet de lecture, le texte et le document assument le double paradoxe de l'édition et de la lecture. Ce dialogue est donc à jamais un dialogue déçu : déception de l'auteur pris au piège de la transmission impossible, déception

du lecteur pris au piège de la création assistée. Travailler ce paradoxe au sein de l'activité documentaire exige beaucoup plus que la mise en action d'une " ingénierie pédagogique nouvelle ", elle exige la participation active de l'élève et de professeurs au procès d'une médiation documentaire et cognitive qui s'initie au cœur même de l'acte littéraire. Sans participation du sujet, sans immersion expérientielle du médiateur, sans prise de risque de l'auteur, l'alchimie documentaire ne conduit qu'à la réification d'une méthode documentaire hors contexte.

" Mais pendant que nous replions le texte sur lui-même, produisant ainsi son rapport à soi, sa vie autonome, son aura sémantique, nous rapportons aussi le texte à d'autres textes, à d'autres discours, à des affects, à toute l'immense réserve fluctuante des désirs et des signes non constitués. "

P. LEVY, op.cit.

Lire et se documenter revient alors à mettre en résonance la bibliothèque virtuelle qui nous constitue. C'est tenter le dialogue entre les auteurs déjà lus et le texte présent, c'est vouloir dépasser les savoirs anciens et c'est, grâce aux textes et aux documents, construire une relation personnelle, spécifique et motivée à l'objet de la recherche et à l'acte documentaire. C'est bien par cet engagement humain, indissociable de l'expérience documentaire, qu'est possible à la fois le dépassement des habitus sociaux et la construction de savoirs nouveaux. Se documenter paradoxalement c'est alors à la fois une ouverture à soi et au monde.



1 - 2 Texte, forme et édition

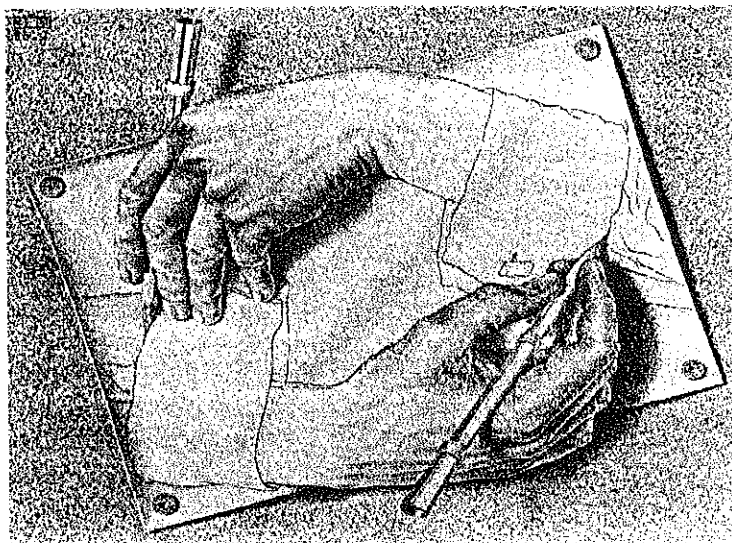
Suivre le paradoxe de la lecture comme production autonome de sens pourrait nous conduire à considérer les livres, les documents comme des objets secondaires dans la pratique documentaire et à transformer la recherche documentaire en une pratique intellectuelle de construction personnelle de sens : les documents n'étant alors que de simples tremplins de la pensée et la pratique documentaire qu'une pratique narcissique de soi à soi dans le miroir des livres.

" (LUTHER) a lu la BIBLE avec les lunettes de toute son attitude, je dirais de son habitus, c'est à dire avec tout son corps, avec tout ce qu'il était, et du même coup ce qu'il a lu dans cette lecture totale, c'était lui-même. "

P. BOURDIEU, In : Pratiques de la lecture de Roger CHARTIER, 1985.

Mais face au paradoxe de la lecture que nous avons tenté d'explicitier, nous

devons décrire un autre paradoxe de l'édition qui structure la pratique documentaire. En effet, conscient du risque de la transmission et donc de la trahison, l'auteur est conduit à structurer son texte, à négocier sa mise en livre, à utiliser une technologie millénaire afin de maîtriser la diffusion de ses connaissances. Il va donc construire ce qu'Umberto ECCO nomme un lecteur modèle et va structurer son texte comme un filet savamment tissé pour prendre le lecteur réel. *" Pas de transmission, sans traduction ni trahison "* rappelait B. LATOUR pour décrire cette irrémédiable difficulté de la diffusion scientifique. Pas de transmission en tout cas sans publication et sans médiation documentaire, pourrait-on rajouter. La rencontre virtuelle entre un auteur et un lecteur est donc un projet toujours rêvé mais impossible à construire, une utopie qui structure le monde des connaissances. Telle une œuvre d'ESCHER, la main de l'auteur qui dessine le livre est dessinée à son tour par le lecteur qui structure le sens.



Drawing oeuvre du peintre ESCHER (tout droit réservé)

Pour lutter contre ce paradoxe, l'histoire des technologies intellectuelles est riche de perfectionnements et d'inventions afin de déposer dans les matériaux transmis les éléments qui rendent possible une rencontre toujours utopique.

" L'objet imprimé porte en lui-même, en ses pages, en ses lignes les marques de la lecture que lui suppose son éditeur, les bornes de sa possible réception. "

R. CHARTIER, 1985.

Ces éléments typographiques, ces rhétoriques discursives, ces typologies de textes fabriquent le maillage nécessaire pour orienter le lecteur et l'inviter à produire un sens proche de celui voulu par l'auteur.

Le texte retrouve alors son origine étymologique, il devient textile. Il se constitue en trame sur laquelle le lecteur va tisser à son gré les motifs sémantiques de sa lecture. La tâche principale de tout travail documentaire réside alors dans l'explication, procédure qui consiste à déplier matériellement le texte pour laisser apparaître la trame éditoriale et à froisser, déchirer, découper celui-ci, afin de réorganiser ce texte différemment suivant le sens de la lecture. L'opération de lecture devient alors une réelle opération de fabrication.

Curieux paradoxe alors que cette double injonction que l'acte documentaire adresse à l'apprenant. A la fois il ordonne le respect de la trame de *l'auteur* et à la fois il suggère la dérive, le braconnage du *lector*.

Sans la compréhension expérientielle de ce paradoxe, il ne peut y avoir maîtrise documentaire. Sans le repérage des signaux du texte, des balises syntaxiques ou morphologiques, pas de navigation possible et libérée dans le texte. La "mise en texte" et la "mise en livre" sont au cœur du paradoxe éditorial autant que la transformation et la transmutation le sont au cœur du paradoxe documentaire.

Ce que nous appelons encore les clés du livre², nous documentalistes, en laissant supposer qu'un livre pourrait grâce à elles s'ouvrir immédiatement et délivrer

son sens, ce ne sont que les éléments de la mise en livre qui s'apparentent bien souvent plus à une carte aux trésors à déchiffrer qu'à un panneau indicateur d'une belle autoroute. Pour maîtriser ces indices, l'apprenant doit mettre en œuvre une compétence réelle de cette structure. Il doit vivre ce paradoxe de l'aide et du lien, s'aider des signes, mais ne jamais se lier.

" Ajoutons à la connaissance des présences du livre celle des façons de lire "

Roger Chartier, *Du livre à la lecture*, in : Roger Chartier éditeur, *Pratique de la lecture*, Payot, 1993.

Le livre et le lire caractérisent alors deux présences singulières et actives dans la pratique documentaire. Rejeter une de ces présences et utiliser les documents comme un réceptacle à savoir ou comme un prétexte à déclamation savante et magistrale, c'est se condamner à ne faciliter la création d'aucune compétence documentaire chez l'élève. Avoir une maîtrise documentaire et une expérience de ces paradoxes nécessite alors d'être soi-même pris au jeu des conflits et donc de faire l'expérience de l'acte documentaire. C'est avoir l'ambition de dépasser l'atteinte satisfaisante d'une culture de l'information et viser, chez l'apprenant, la capacité à créer du sens à travers son expérience du document. Se tromper de choix et proposer une démarche qui lisserait le paradoxe serait alors construire une pédagogie centrée plus sur la valorisation d'une performance (la réalisation d'un bon dossier, la réalisation d'un bon exposé), plus que la construction réelle de compétences.

Nous ne critiquons pas à travers ces propos les activités réalisées par les enseignants qui, pendant leurs cours, présentent aux élèves quelques documents différents sur un même sujet ou perçoivent la qualité respective des informations de ceux-ci. Non. Nous ne cherchons pas non plus à dire que les activités des documentalistes, des conseillers d'orientation, des psychologues, familiarisant les élèves à l'utilisation d'un CD-Rom sont inutiles ou superficielles. Nous voulons seulement in-

² Ces deux concepts sont définis par Roger CHARTIER, l'un comme le processus par lequel un auteur inscrit dans le texte à travers le champ sémantique, le style, la syntaxe, les balises qui conduisent le lecteur au plus près du discours de l'auteur; et la mise en livre, l'opération qui permet à l'éditeur de transformer la masse du texte d'un auteur en un espace construit, signalé et facile pour la lecture et la conduite volontaire de chaque lecteur (paragraphe, typographie, glosaire, table des matières, etc.).

diquer que l'atteinte d'une réelle compétence documentaire passe par un acte de péril, d'expérience ; il s'agit alors de vivre les paradoxes. Utiliser ou fréquenter le document peut n'être qu'un point de départ à l'apprentissage. Nous percevons simplement que trop souvent ce point de départ n'est qu'un prétexte ou une fin en soi à la réalisation d'un outil montré souvent comme exemplaire.

1 - 3 Relation, usages et pratique

Aux deux paradoxes précédents, il nous faut encore complexifier le regard et ajouter un autre paradoxe que nous appellerons le paradoxe des usages. En effet, nous fonctionnons souvent et surtout en ces périodes individualisantes et libérales, comme si lire était un acte purement individuel et hors des systèmes et règles sociales. Rappelons donc avec force que lire n'est pas un acte naturel mais un acte social et que le rapport au livre, même si nous militons à sa reconnaissance comme support d'un plaisir personnel, est un acte socialement déterminé.

" On finit par oublier que dans beaucoup de milieux, on ne peut pas parler des lectures sans avoir l'air prétentieux. Ou bien on a des lectures dont on ne peut pas parler, inavouables, qu'on fait en cachette. Autrement dit, il y a une opposition entre les lecteurs de ces choses dont on ne peut pas parler, les lecteurs des choses qui ne méritent pas la lecture et les autres qui pratiquent la seule lecture vraie la lecture non périssable, la lecture de l'éternel du classique, de ce qui ne doit pas être jeté. "

Pierre BOURDIEU, *La lecture : une pratique culturelle*, opus cité Roger CHARTIER.

Nouveau paradoxe que celui qui a fait de l'école le lieu de la lecture par excellence et qui semble ignorer (tout en le regrettant) que la lecture n'est pas également distribuée. Lire c'est donc participer aux processus sociaux qui valorisent ou dévalorisent, honorent ou rejettent les individus qui composent cette école.

On lit donc avec le social, sa société, sa famille, sa culture, sa pratique et son

expérience et cette relation au livre, au document, agit aussi dans l'acte documentaire. Le social est au cœur de cette relation duelle ou conflictuelle d'un apprenant avec le CDI, avec le livre, avec le documentaliste. Le social est au cœur même de l'alchimie documentaire, des choix et des stratégies lectorales. Le social est au cœur même de la classe et des pratiques légitimées et nobles, comme au cœur de la cour de récréation et de ses Fanzines ou de son Rap. Le social est là et le paradoxe est bien que chacun l'ignore ou fait semblant de l'ignorer. Et on présuppose alors qu'il y a un besoin de lire comme il y aurait un besoin d'apprendre ou un besoin de survivre et l'école ne se pose jamais la question des conditions sociales de ce besoin. En fait, on construit socialement et culturellement un rapport différent au besoin de lire, de s'informer et de se documenter.

Ces pratiques sociales diversifiées imprègnent aussi les façons de se documenter et structurent le rapport que l'on se forge avec la documentation. La reconnaissance de cette inégalité sociale face au document et la reconnaissance de cette diversité des stratégies documentaires, doit donc nourrir la démarche médiatisée que nous souhaitons mettre en place. Certes, la classe peut et doit différencier ces pratiques, mais sans la constitution d'un temps et d'un espace pour une véritable pratique autodidacte du document, il ne peut y avoir de prise en main de chacun de son pouvoir de s'informer.

" Il y a un effet d'éradication, par l'école, du besoin de lecture comme besoin de s'informer (qui existe fortement chez les autodidactes). Ce besoin, je pense que le système scolaire le décourage et du même coup détruit une certaine forme de lecture. Je pense qu'un des effets du contact moyen avec la littérature savante est de détruire l'expérience populaire pour laisser les gens pauvres doublement démunis, c'est-à-dire entre deux cultures, entre une culture originelle rejetée et une culture savante que l'on a survalorisée "

Pierre BOURDIEU, opus cité.

Nouveau paradoxe de l'école qui se veut un passage des lectures et qui éradique les usages et les rapports au document propres à la culture originelle de nombreux individus. L'école est donc un lieu de mutation et cette mutation est masquée par la construction des compétences documentaires. " *Passeur culturel* ", le documentaliste doit le rester mais à condition de travailler en permanence ce paradoxe qui s'insinue entre deux acteurs, l'apprenant et le documentaliste, à condition de ne pas exclure le social et ses usages diversifiés afin de ne pas glisser imperceptiblement du passeur au voleur d'une identité documentaire et culturelle qui s'origine dans leur groupe social.

A la lumière de ce paradoxe certains pourraient penser qu'il est impossible, au cœur d'un enseignement documentaire, de lutter contre ces habitus sociaux, que le documentaliste serait pris dans une sélection documentaire, sociale, et que son action ne serait que vaine : je ne le pense pas. Penser et militer pour l'émergence d'une didactique de la médiation documentaire c'est concevoir l'apprentissage documentaire comme relevant du devoir scolaire. C'est refuser de laisser libre cours aux habitus sociaux qui font que certains vivent depuis leur plus tendre enfance un rapport privilégié au livre et que d'autres, que l'on a souvent tendance à considérer comme des handicapés culturels, ont à construire douloureusement et fort tard une relation satisfaisante au monde de l'écrit. C'est considérer que savoir lire, savoir s'informer ne va pas de soi et ne se construit pas simplement par imprégnation savante dans un univers de l'écrit. C'est considérer enfin que les compétences documentaires sont le soubassement indispensable d'un savoir apprendre et que la construction progressive, joyeuse de ces pouvoirs est l'une des tâches essentielles de l'élève.

Mais penser et militer pour l'émergence d'une didactique de la médiation documentaire ce n'est pas penser que ces pouvoirs puissent être transmis par la mise en scène magistrale et professorale

qui a, dans de nombreux domaines, montré ses échecs. C'est refuser de voir diluer la vocation autoformatrice et alternative du CDI devenant un simple lieu d'application ou de collecte des informations pour des enseignements scolaires magistraux. C'est revendiquer une autre façon d'apprendre que celle programmée et uniforme de l'initiation documentaire, c'est considérer enfin que le temps est venu pour identifier le documentaliste comme un véritable médiateur privilégié dans la relation documentaire et qu'il est inutile et inefficace de vouloir en permanence soit l'assimiler à un enseignant, soit le regarder comme un simple bibliothécaire.

Penser et militer pour la reconnaissance d'une didactique de la médiation documentaire, c'est aujourd'hui pouvoir affirmer que le regard didactique que nous portons sur notre métier et sur les modalités et processus de l'apprentissage nous permet d'ouvrir une autre voie, une autre façon de construire de façon autonome et autoformée, un nouveau pouvoir d'apprendre, un pouvoir de s'informer.

Penser et militer pour cela, c'est être vigilant aux dérives informationnelles qui tentent de réduire la pratique documentaire à une technologie savante et avant-gardiste, c'est se garder de l'enfermement disciplinaire satisfaisant pour beaucoup, c'est constater aujourd'hui qu'au-delà des discours généraux et inutiles, l'école a besoin d'action, de pratique et de mouvement, que le CDI peut être un tremplin d'innovations et un lieu d'autoformation; que l'école est prise irrémédiablement dans le social et que l'acte documentaire est un levier d'un nouveau pouvoir pour l'apprenant de participer et de contribuer à ces apprentissages.

2 - LE LIEU, LE STOCK, L'ECOLE : PARADOXAL CDI

Si nous avons précédemment montré combien l'acte documentaire est travaillé par des paradoxes qui sont constitutifs de

l'acte du lecteur et de celui de l'édition ; si nous avons exposé le paradoxe social qui se cachait souvent sous le regard homogène que nous portons aux pratiques documentaires, il nous faut à présent réaffirmer que la recherche documentaire ou que l'expérience documentaire n'est en aucun cas une pratique décontextualisée ou virtuelle. En effet, à lire les articles récents et les circulaires ministérielles, nous avons souvent l'impression que le Centre Documentaire est toujours considéré comme un lieu de stockage parfois pertinent, parfois efficace, d'un ensemble de documents que l'élève aurait juste besoin de venir chercher. Paradoxal lieu que le CDI constituant ses origines de bric et de broc, regroupant de façon militante et hétéroclite les fonds des bibliothèques d'enseignants, les fonds de littérature des écoles, et qui peu à peu grandit et grossit au point de rivaliser, dans certaines villes, avec la bibliothèque municipale.

Paradoxal CDI né de la volonté militante d'enseignants nourris au discours de l'autonomie et qui se voit chaque jour peu à peu colonisé par des professeurs utilisant le CDI comme une annexe de leur classe. Paradoxal CDI, que l'on informatise, multimédialise, bichonne, améliore, rénove, sans se préoccuper (ou si peu) des documentalistes habitant ces lieux. Espace parfois étranger qui ressemble à un hall de gare où chacun cherche en vain à faire résonner l'absence de l'ouvrage. Espace sinistre, quadrillé, contingenté par des plannings d'utilisation qui transforment ce CDI en une véritable forteresse. Paradoxal CDI où l'élève a parfois l'occasion d'échapper au flot scolaire pour se cacher à l'ombre d'une bande dessinée mais qui peut se faire martial et impressionnant durant ces interminables séances d'initiation documentaire. Paradoxal CDI qui se pense libertaire et autoformateur, espace de savoir, et qui se voit chaque jour de plus en plus réglementé, surveillé, électro-nisé comme un vulgaire supermarché.

Il y a, en effet, de l'étonnement à mettre en évidence les discours que nous portons chacun, contradictoires, sur ce lieu, sur cet espace qu'est le CDI. J'avais écrit

un article, dans la revue *Argos*, pour parler de l'expérience documentaire que j'intu-
lais alors, en sous-titre "*Tant à apprendre, si peu à enseigner*" pour exprimer les enjeux autoformateurs d'un temps et d'un lieu documentaire et redonner sens à la relation durable et autonome de l'élève au document. Paradoxe de cette vision avec celle des cartes officielles et réglementées des emplois du temps des élèves de 6ème ou des heures d'ouverture du CDI.

Qu'est devenu le CDI dans ces lieux-là ? Ce lieu, construit comme lieu alternatif, n'est-il pas devenu enfermé dans un mausolée, reconnu partout comme étant le centre du système éducatif mais emprisonné, jalouxé, réglementé, n'est-il pas en train de perdre son âme ? Que dire encore des heures de CDI ou obligation de s'inscrire ? Comment un élève peut-il comprendre que ce lieu est un lieu de liberté, un lieu hors de l'espace scolaire, quand, pour y rentrer, il doit montrer toujours patte blanche.

Ce paradoxe du lieu est aussi au cœur de la forme scolaire valorisant si peu l'autonomie et acceptant en son sein un lieu de liberté. Comment l'élève peut-il comprendre à nouveau ce paradoxe, quand on lui reproche en permanence ce peu de relation au document et qu'il ne dispose que de si peu de temps dans son emploi du temps pour constituer, vivre et construire cette relation. Prendre le temps, s'approprier l'espace, c'est se donner les moyens de maîtriser l'acte documentaire. Paradoxal CDI qui s'évertue à le proclamer bien haut dans un établissement scolaire bâillonné par les disciplines scolaires. Rappelons que le CDI est un espace construit et à construire, organisé socialement par d'autres mais objet de découvertes incessantes des élèves. Construction intellectuelle de chacun, le CDI prend une nouvelle forme à chaque expérience.

" Une bibliothèque, en dernière instance, ne prend sens que dans le travail de ses lecteurs "

Christian JACOB, *Le pouvoir des bibliothèques*, Ed. Albin Michel, 1996.

Il faut redire haut et fort le pouvoir écoformateur des lieux documentaires. La classe, par sa structure matérielle est structurée pour l'écoute attentive d'un discours magistral. Le CDI offre à l'élève un espace sans discours à mémoriser, il propose un espace à explorer, des savoirs à partager, des regards transversaux possibles à construire. Au-delà du foisonnement disciplinaire, le CDI reste un espace non défini de rencontres, c'est un espace documentaire polysémique comme un espace ouvert face à l'immobilité de la forme scolaire.

" La science était simple et claire quand le savant savait. Elle est plus complexe aujourd'hui et parfois obscure alors que les savants ignorent jusqu'à l'étendue de leur propre connaissance. Leur savoir, tandis qu'il s'enrichissait, s'est émietté, fragmenté à une multitude de territoires et de pouvoirs spécialisés : les disciplines scientifiques. Le savoir en est-il pour autant mieux partagé ? "

Joël de ROSNAY, *Du pasteur au passeur, Le monde de l'éducation*, février 1997.

3 - DECIDER, S'APPROPRIER, CONSTRUIRE LE PARADOXE DES APPRENTISSAGES

Le dernier paradoxe que l'apprenant et le médiateur doivent travailler au cœur de leur action est celui de la conception même que le lieu, l'ouvrage, le lecteur ou le sujet ont de l'acte d'apprendre.

Ce paradoxe est particulièrement fort dans la relation que nous poursuivons chacun au document, tant il est vrai, comme nous l'avons montré au début, que des conceptions s'opposent au sein du débat que l'école porte sur la chose documentaire. Nous pouvons identifier deux grands champs d'opposition :

- Les ouvrages sont des médiums qui transportent des connaissances. L'apprenant doit alors utiliser une technique informationnelle afin de bien séparer le bon grain de l'ivraie (l'information du bruit) et recueillir ses connaissances afin de les mémoriser. La lecture docu-

mentaire est alors l'activité du sujet par laquelle celui-ci apprend les connaissances transmises. Le produit documentaire exigé est alors un outil d'évaluation de la bonne marche de la transmission (conception behavioriste).

- Les ouvrages ne sont que des trames offertes à l'activité sémantique du sujet. Il produit le savoir par confrontation, conflit et déséquilibre entre ce qu'il pense et les éléments (balises) qu'il prélève dans la trame de l'auteur, en s'appuyant sur la mise en texte et la mise en livre de l'ouvrage. La lecture documentaire est alors essentiellement une activité de mise en interaction du livre et de l'apprenant ou des apprenants entre eux afin de permettre, par structuration progressive (assimilation, accommodation) avec l'objet, la production d'un sens original. Le produit documentaire est alors une situation didactique qui oblige à la réorganisation (nouvel équilibre construit à travers les actions documentaires des savoirs) (démarche constructiviste).

" On appellera information ce qui enrichit, complète ou oriente l'équipement cognitif de chacun à tel instant de son développement "

Daniel BOUGNOUX, *L'information par la bande : introduction aux sciences de l'information*, Ed. de La Découverte, 1991.

Je proposais en 1993 de définir l'information à partir de cette proposition de BOUGNOUX pour préciser le rôle du document, non pas comme un réceptacle de savoirs mais comme un simple médiateur de construction cognitive. Cette visée médiatrice est paradoxale quand on pense à l'émergence de plus en plus structurée d'un enseignement magistral documentaire. Les compétences documentaires sont des compétences en actes, elles exigent du temps et de l'action et, en ce sens, elles ne sont pas des contenus d'enseignement spécifique mémorisable. Mais dire cela ne veut pas pour autant dire que n'importe quelle action pédagogique utilisant des documents est une activité de

médiation documentaire, bien au contraire. Il ne s'agit pas seulement de concevoir autrement des progressions pédagogiques mais de concevoir une autre pédagogie des disciplines utilisant le document comme forme d'apprentissage essentielle. Viser chez l'élève la construction de compétences par l'utilisation répétée du document n'est qu'un premier pas. Construire ces compétences nécessite, dans le cadre des activités du CDI, d'offrir à l'élève des occasions longues et périlleuses de construction d'un savoir documentaire. Apprendre par et avec le document c'est donc apprendre par conflit et par construction, mais c'est aussi apprendre avec les autres. Nouveau paradoxe que celui-ci qui oppose une pratique solitaire de la lecture avec la conception obligatoirement sociale des apprentissages documentaires.

" Le développement de l'intelligence est toujours un mouvement du social vers l'individuel. Chaque fonction psychique apparaît deux fois au cours du développement de l'enfant, d'abord comme fonction inter-psychique puis, la deuxième fois, comme fonction intra-psychique "

B. SCHNEUWLY et J.-P. BRONCKART.,
Vigotsky aujourd'hui, Ed. Delachaux Niestlé,
1981.

Nous apprenons par et avec les autres et l'activité documentaire est essentiellement une activité communicationnelle, relationnelle puis cognitive. Cette conception sociale est peu présente dans l'ensemble des orientations actuelles autour de la documentation. L'idée même de progression documentaire renvoie toujours à la maturation progressive d'un certain nombre de compétences chez les individus isolés. L'acte documentaire, de sa production (l'édition) à sa diffusion (l'utilisation par le lecteur, le spectateur) est un acte de négociation et d'échange. Le CDI doit être un lieu de construction progressive de ces savoirs sociaux, de ces savoirs de communication et d'échange. Le CDI est donc dans ce sens un lieu civique, un lieu de formation documentaire et un lieu de construction des pouvoirs citoyens. Il s'agit

de reconsidérer les compétences documentaires comme des compétences sociales et relationnelles et de construire des activités de formation réinsérant l'activité documentaire dans la trame sociale qui permet à chacun à la fois de tisser ses savoirs, de tisser ses relations aux autres et de prendre part à l'activité citoyenne.

" En transmettant mon savoir à l'autre je me l'approprie, je le construis, je l'organise, je le rationalise, je le réactive et enfin je le relie "

Claire HEBER-SUFFRIN, *Les réseaux d'échange de savoir*, décembre 1993, Voies livres, Lyon.

L'autre est alors la condition de ma capacité autoformatrice et le médiateur documentaliste le maître d'œuvre de cette trame sociale.

Le CDI, lieu de socialisation, lieu d'apprentissage civique, c'est avant tout au cœur des apprentissages documentaires que ces activités-là peuvent s'originer. J'avais parlé, il y a quelques années, de la nécessité de repenser l'écologie cognitive de l'établissement scolaire. Traiter le paradoxe de l'acte d'apprendre au CDI, c'est savoir construire cette écologie sociale et cognitive au sein même de l'établissement scolaire. L'acte documentaire est toujours une prise de pouvoir, la prise en main par l'élève d'un savoir-faire documentaire. Toutes les civilisations ont su très vite le pouvoir qu'apporte la maîtrise des modes de communication et l'accumulation des documents. La bibliothèque d'Alexandrie, les bibliothèques monastiques, les réseaux d'information, le cybermonde, tous ces lieux visent à contrôler les connaissances essentielles. Former les élèves au braconnage du sens à travers les médias, c'est paradoxalement rompre avec la forme scolaire et avec la bibliothèque. C'est faire vivre (souvent de façon paradoxale) un espace, un temps et un pouvoir d'apprendre in-médiatement, c'est positionner les compétences documentaires comme des leviers d'une reconnaissance sociale, individuelle et collective, d'une autre relation au savoir qui s'initie

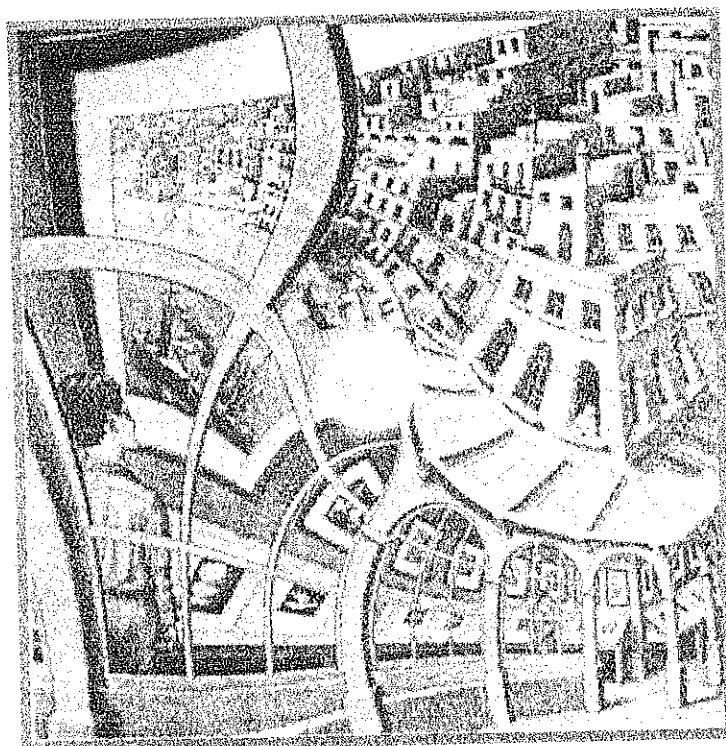
dans l'histoire des hommes et dans leur relation à l'écrit.

" La bibliothèque d'Alexandrie fait alors un espace de savoir collectif et évolutif : espace-temps utopique, où les résultats des uns sont le point de départ des autres, où des calculs et des avancées peuvent être déconstruits et critiqués et réduits à néant ou au contraire validés et devenir des faits. La bibliothèque, paradoxalement, génère la méfiance par rapport à l'écrit et n'est plus investie d'une autorité intégrale ;

il n'est plus figé par la pensée mais l'écrit devient alors dynamique "

Christian JACOB, *Lire pour écrire, navigation alexandrine*, in : Marc BARATIN et Christian JACOB, *Le pouvoir des bibliothèques*, opus cité.

Ce paradoxe de la méfiance face à l'écrit et face au document constitutif de la bibliothèque alexandrine, doit être réintégré au sein même de nos pratiques docu-



Galerie œuvre du peintre ESCHER (tout droit réservé)

mentaires. Nous devons former chez l'élève cette saine méfiance du monde de l'écrit et du monde de la communication mais, à la fois, nous devons le former afin qu'il puisse prendre sa part dans ce monde social fait d'information et de communication. Nous pouvons, au cœur de l'établissement, poursuivre cette paradoxale méfiance née dans les bibliothèques mais qui est au cœur même de la relation que chacun porte au document.

Le CDI est une étape dans l'histoire millénaire de l'homme face aux paradoxes de la mémoire et de l'écrit. Cette histoire

doit nous renvoyer vers le sujet qui reste l'unique détenteur du regard paradoxal à construire face aux documents. Il est essentiel aujourd'hui, face à l'émergence des nouveaux médias, de recentrer notre attention sur le lien social qui permet à la fois de co-construire des savoirs et de tisser les nouvelles trames de nos compétences à communiquer. De l'ordre des livres au cartes des savoirs, le chemin est toujours celui de la rencontre de l'autre et du lien que nous tissons au cœur des lieux documentaires avec les médiateurs et avec nous mêmes.

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ S. ALAVA - Pour une didactique de la médiation documentaire - *Documentaliste, Sciences de l'information*, 1993, Vol. 30, n° 1.
- ◇ S. ALAVA - Pour une nouvelle écologie de la connaissance : Le Centre de Documentation et d'Information - *Inter-C.D.I.*, 1994, mars-avril.
- ◇ S. ALAVA - Situations d'apprentissages et médiation documentaire : Bricolage et braconnage cognitifs - *Cahiers Pédagogiques*, 1995, mars-avril, n° 332-333.
- ◇ S. ALAVA - Tant à apprendre, si peu. à enseigner : l'expérience documentaire - *Revue ARGOS*, 1996, janvier, n° 16.
- ◇ D. BOUGNOUX - L'information par la bande : introduction aux sciences de l'information - *Ed. de La Découverte*, 1991.
- ◇ P. BOURDIEU - In : Roger Chartier, Pratiques de la lecture - *Editions PAYOT*, 1985.
- ◇ R. CHARTIER - Pratiques de lectures - *Editions PAYOT*, 1985.
- ◇ R. CHARTIER - Du livre à la lecture - *Editions PAYOT*, 1993.
- ◇ C. HEBER-SUFFRIN - Les réseaux d'échange de savoir - *Voies livres Lyon*, 1993, décembre.
- ◇ C. JACOB - Le pouvoir des bibliothèques - *Ed. Albin Michel*, 1996.
- ◇ C. JACOB - Lire pour écrire, navigation alexandrine - in : Marc Baratin et Christian Jacob, Le pouvoir des bibliothèques, *Ed. Albin Michel*, 1996
- ◇ J. de ROSNAY - Du pasteur au passeur - *Le monde de l'éducation*, 1997, février.
- ◇ B. SCHNEUWLY et J.-P. BRONCART - Vigotsky aujourd'hui - *Ed. Delachaux Niestlé*, 1981.

* * *

LE CONCEPT DE " VEILLE "

Muriel FRISQUE
frisque@bpsp.ucl.ac.be

Après de nombreuses lectures d'articles et d'ouvrages parus ces dernières années sur la " veille ", on se rend compte que cette notion est toujours assez floue. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle est encore récente. Mais bien que différents auteurs adoptent des approches divergentes sur certains points, on tend vers un même concept.

1. TYPOLOGIE ET DEFINITION

La veille est une activité qui consiste à surveiller l'environnement externe de l'entreprise afin de recueillir de l'information qui servira à la prise de décisions stratégiques et d'actions au sein de l'entreprise.

Dans une entreprise, une veille globale doit être envisagée. Chaque département doit y consacrer une partie de son temps et de son personnel. Elle doit être réalisée à tous les niveaux de l'entreprise. Enfin, pour que ce soit efficace, il est impératif de centraliser toute cette information à une " cellule veille " (voir ci-dessous).

La veille est un état d'esprit qui doit faire partie de la culture d'entreprise. Tout le monde est concerné, y compris et surtout le chef d'entreprise.

On constate que le mot " veille " peut être accompagné de plusieurs adjectifs. Ainsi parle-t-on de veille technologique, de veille stratégique, de veille concurrentielle, de veille scientifique, de veille juridique, de veille économique.

Voici la définition de quelques types de veilles :

- **La veille technologique** : ce type de veille consiste en la surveillance de l'environnement technologique de l'entreprise.

Selon François JAKOBIAK, consultant en informatique stratégique, " *la veille technologique est l'observation et l'analyse de l'environnement scientifique, technique, technologique suivie de la diffusion bien ciblée, aux responsables, des informations sélectionnées et traitées utiles à la prise de décisions stratégiques* ".¹

- **La veille économique** : cette veille consiste à essayer de savoir ce qui se passe sur les différents marchés. En fait, c'est surveiller le monde économique.
- **La veille concurrentielle** : c'est la surveillance des activités des concurrents de l'entreprise.

2. POURQUOI CET INTERET POUR LA VEILLE ?

Le concept de veille est apparu récemment (fin des années 80) dans les pays européens. Cette prise de conscience est due aux Japonais qui avaient compris depuis longtemps l'importance de l'information et qui ont montré par leur développement économique exceptionnel ce que la surveillance et la récolte d'informations pouvaient apporter.

Une autre cause de l'apparition de cette notion est la nécessité d'innover, de se renouveler. Pour cela, il est nécessaire de maîtriser les informations pour se défendre contre la concurrence et attaquer de nouveaux marchés.

3. LA VEILLE ET LES PME

Pour toute entreprise, grande, petite ou moyenne, améliorer sa compétitivité est devenu primordial. Pour cela, la maîtrise des

¹ François JAKOBIAK, *Pratique de la veille technologique*, Paris : Les Editions d'organisation, 1991.

ressources technologiques est un enjeu important. Pour atteindre cette maîtrise, l'accès à l'information et la capacité de se servir de celle-ci sont essentiels. Cela sous-entend que l'entreprise mette en place un système de veille.

D'après l'article de Gabriel DRILHON et Marie-Florence ESTIMÉ paru dans *l'Observateur de l'OCDE*², les PME, sont confrontées à certaines contraintes spécifiques en matière d'information scientifique et technologique :

- insuffisance de personnel et de temps pour traiter l'information pertinente;
- coût élevé de l'accès à l'information " contrôlée " (brevets et licences);
- limitation des possibilités d'une cellule R & D interne capable de produire l'information scientifique et technologique pertinente, ou d'adapter l'information externe aux conditions spécifiques de l'entreprise.

Les auteurs écrivent que les PME sont donc très dépendantes des sources externes d'information scientifique et technologique (universités, sociétés de recherche sous contrat, ...). Mais les informations parviennent aussi aux PME soit directement, soit par des canaux aussi divers que les bibliothèques, les foires et expositions, les réseaux personnels des entrepreneurs.

Leur conclusion est que c'est le dynamisme même de l'entreprise, ainsi que l'efficacité de la veille qu'elle saura maintenir malgré les obstacles à surmonter, qui sont des conditions indispensables pour que l'information soit valablement transformée en action.

4. LA NECESSITE D'UNE METHODE

" Il est vrai que chaque entreprise peut, souvent à juste titre, prétendre exploiter les informations qui la concernent, et donc pratiquer une forme de veille. En effet, ses com-

merciaux surveillent les produits des concurrents; son service achats suit l'évolution des sources d'approvisionnement et des prix; ses ingénieurs analysent les revues professionnelles et les brevets; ses dirigeants et collaborateurs participent à des salons professionnels et disposent d'un carnet d'adresses étoffé. Cependant, les diagnostics de veille que nous avons pu effectuer dans les entreprises font apparaître nombre d'insatisfactions qui constituent autant de constats d'inefficacité de cette veille spontanée ".³

Une difficulté est l'accès à l'information. S'il n'existe une procédure adaptée, l'information sera récoltée au hasard, n'importe comment et n'importe quand. Les informations seront peut-être dépassées, incomplètes ou non pertinentes. De plus, on se retrouvera avec un stock d'informations très diversifiées, qui ne seront pas évidentes à exploiter; on saura beaucoup de choses dans de nombreux domaines mais on ne connaîtra rien de manière approfondie. On ne pourra donc pas définir une stratégie à partir de ces informations.

Un autre problème lié à ce traitement de l'information est le manque de disponibilités des responsables. Ils n'ont pas le temps d'exploiter cette information, et donc les éléments pertinents à la prise de décisions stratégiques ne sauront être repérés.

" Ces différents constats montrent que la création d'un service de veille ne constitue pas une démarche naturelle pour l'entreprise, mais correspond à l'intégration d'un métier à part entière, faisant appel à des méthodologies spécifiques, et nécessitant une approche rigoureuse et structurée ".⁴

Une méthode intégrée au fonctionnement de l'entreprise est primordiale si on veut une veille efficace. Car chacun, personnellement, a connaissance d'une foule d'informations, et pour que toute cette information rapporte, il faut qu'elle soit centralisée et rediffusée à

² Gabriel DRILHON et Marie-Florence ESTIMÉ, PME : information technologique et compétitivité, In : *L'Observateur de l'OCDE*, 1993, juin-juillet, n° 182, p. 32.

³ Eric WERNER et Paul DEGOUL, La veille technologique : un nouveau métier pour l'entreprise. In : *La Recherche*, 1994, octobre, n° 269, p. 1071.

⁴ Eric WERNER et Paul DEGOUL - opus cité.

tous, ou tout au moins aux personnes concernées.

Chaque information est importante. Recoupée avec une autre, puis une autre encore, elle permettra peut-être de découvrir une donnée importante sur un concurrent, par exemple. Il faut que la " cellule veille " installe donc un climat qui permette à chacun d'exprimer les informations recueillies.

5. LA CELLULE VEILLE : MISE EN OEUVRE

La cellule doit travailler en collaboration avec le service de documentation (cfr. ci-dessous le chapitre " La veille et les activités documentaires classiques ") qui est là, lui aussi, pour chercher et rassembler de l'information. Les veilleurs sont des experts du domaine, ils trient, analysent et synthétisent cette information.

La mise en oeuvre d'une cellule de ce type présentera quelques difficultés et fera ressortir son caractère complexe.

Les difficultés résultent des contraintes suivantes :

- un manque de moyens à affecter à ces activités;
- la nécessité de convaincre les décideurs de l'intérêt de la veille pour l'entreprise;
- les inévitables changements à apporter dans le fonctionnement pour mettre en place et accomplir les activités de veille;
- le repérage et l'appropriation de sources d'informations inédites.

6. LES ACTEURS DE LA VEILLE

- **les capteurs** = les employés qui sont en contact avec l'environnement de l'entreprise;
- **les récepteurs** = les documentalistes, qui sont les spécialistes des techniques et des outils de recherche;
- **les analyseurs** = les experts du domaine, qui, eux sont les spécialistes du contenu;
- **les décideurs** = le comité de direction, qui avisera des actions à entreprendre.

7. LES ETAPES DE VEILLE

7a. Définir les besoins

Il faut définir une stratégie avec les dirigeants de l'entreprise, déterminer clairement ce que l'on cherche et ce dont on a besoin.

7b. Rechercher les sources d'informations

Il existe des sources " formelles " (presse générale et spécialisée, monographies, banques de données et cd-roms, bibliothèques, sociétés de services et conseils en information, services spécialisés d'organismes officiels) et des sources " informelles " (fournisseurs, clients, salons et foires, associations professionnelles, candidats à l'embauche, ...).

Il ne faut pas oublier non plus les sources " internes à l'entreprise " que sont les commerciaux, le service clientèle, ... En fait, cela englobe toutes les personnes qui sont en contact avec l'environnement de l'entreprise lors de visite d'usine, de salons, de congrès. Ce sont les éléments de la société qui tissent des relations avec l'extérieur. Ces différentes personnes sont en réalité les " capteurs " de l'information, ils la " rapportent " vers la société.

7c. Collecter l'information

La collecte de l'information consiste à saisir et centraliser toute l'information que les " capteurs " ont recueillie.

C'est aussi ici qu'intervient le service de documentation. Les documentalistes sont normalement plus expérimentés que les " veilleurs " dans la recherche d'informations. Ils sont familiers avec les divers outils de recherche et notamment avec les langages d'interrogation de bases de données, qui sont une des sources les plus utiles dans la veille.

La collecte peut prendre plusieurs formes :

- **la collecte consécutive à une recherche documentaire** et qui consiste donc à se

procurer les textes complets des documents correspondants aux références trouvées;

- **la collecte qui servira à la surveillance de certains secteurs** : obtenir des catalogues de fournisseurs, des rapports annuels de concurrents, soit en s'adressant à la société elle-même, soit par l'intermédiaire de revues économiques;
- **la collecte de renseignements épars** qui se fait en continu; celle-ci est la plus difficile à définir et à organiser. Les documentalistes ont besoin, ici, d'autres observateurs tels que les cadres et les commerciaux car ils rencontrent les clients, ils vont en visite, ils participent à des congrès, des foires, et sont donc en contact permanent avec des informations " fraîches ".

Il faudrait que toute cette information soit collectée de façon systématique et surtout qu'elle puisse être retrouvée facilement. L'idéal serait donc de pouvoir l'encoder dans une base de données interne.

7d. Traiter l'information

La phase de traitement de l'information par les experts du domaine est la plus importante car elle débouche sur les propositions d'actions qui seront remises aux décideurs de l'entreprise. Les informations reçues par les experts sont analysées, recoupées et synthétisées pour arriver à ces propositions.

Ce travail doit donc être réalisé par des personnes expérimentées dans le domaine et ne pourrait pas être pris en charge uniquement par des documentalistes. A ce propos, des logiciels de gestion des connaissances existent sur le marché.

7e. Diffuser l'information

La base de données interne peut être mise à la disposition des décideurs. Mais l'information peut également faire l'objet d'autres types de diffusion, par exemple la publication de profils (= DSI) sur certains secteurs, sous forme de bulletins à fréquence

variable reprenant les données sélectionnées lors de la phase de recherche.

Certains auteurs préconisent l'irrégularité de la diffusion car la transmission d'un message est alors forcément synonyme d'information importante. A l'inverse, quand on décide d'une fréquence fixe de diffusion, l'habitude de recevoir des informations se crée et, avec le temps, on en reporte la lecture.

Il faut veiller à ce que ce genre de publications ne devienne pas trop volumineux, ni trop général car de toute façon chaque lecteur ne sera intéressé que par une partie. Mais l'information diffusée doit être récente, quelques jours au maximum pour qu'elle soit véritablement pertinente. Le problème qui se pose alors est de savoir à qui diffuser ? et qui impliquer ?

Ces réponses doivent être adaptées à chaque entreprise. Certains auteurs restent flous et disent que le bon interlocuteur est celui qui est le plus concerné par l'information, d'autres désignent les responsables hiérarchiques mais " *l'idée commune revient en fait, dans tous les cas, à identifier les personnes susceptibles de faire la meilleure utilisation de l'information. De plus, leur rôle est forcément toujours le même : il s'agit de transformer l'information en décisions, et de faire vivre le système (orientations, définition de cibles, ...)* ".⁵

7f. Utiliser l'information

Le but ultime de toute veille est que des décisions stratégiques puissent être prises au sein de l'entreprise, en s'appuyant sur la meilleure information possible.

8. LA VEILLE ET LES ACTIVITES DOCUMENTAIRES CLASSIQUES

La recherche documentaire classique consiste à répondre à une question en re-

⁵ Eric CASTANO, Marie-Pierre SOURY, Henri DOU, La diffusion des informations en veille technologique et son rôle dans la stratégie d'entreprise. In : *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1995, Vol. 32, n° 1, p. 10.

cherchant dans un corpus formalisé des références à des documents, à les localiser,

les acquérir et ainsi donner une réponse à la question posée.

Schéma :

RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Le travail documentaire qui reprend les différentes étapes de la chaîne documentaire est un travail bien rôdé, les procédures sont connues et éprouvées. Cela fonctionne bien, encore mieux actuellement avec le développement croissant des nouvelles technologies qui mettent en place une infrastructure toujours plus développée, comme les bases de données et la mise en place de réseaux informatisés. Avec un certain savoir faire, il est assez aisé de se débrouiller et d'être performant.

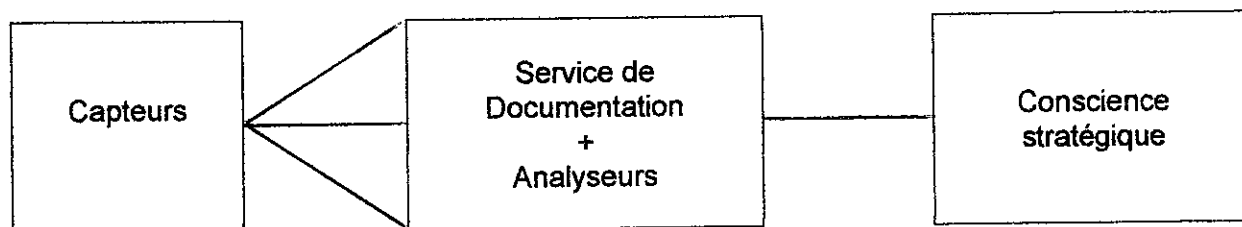
Si on compare la veille au travail documentaire, on se rend compte des différences. Le travail que nécessite la veille est une suite d'activités plus diffuses et plus aléatoires.

Le travail de veille n'est pas encore organisé, il y règne un certain désordre. Il faut mettre sur pied une infrastructure de captage des informations qui est plus complexe et plus vaste que celle qui existe pour le travail documentaire. On va rechercher de l'information sous toutes ses formes et pas seulement dans le corpus formalisé de la documentation "classique".

Schéma :

CELLULE VEILLE

INFORMATION



En regardant les deux schémas, on voit d'une part une démarche linéaire, répétée autant de fois que nécessaire ou, dans le cas de la DSI, relativement permanente et, d'autre part, une démarche "arborescente", multiple, complexe et permanente.

En documentation, les documents sont

disponibles; il suffit de savoir où et comment les obtenir. C'est déjà très bien d'arriver à cela dans une entreprise. Ce qui est mieux encore est d'arriver à mettre en place un système de veille : *il faut non seulement savoir que les documents existent; encore faut-il pouvoir découvrir des informations "cachées"*.

L'IMPORTANCE DE L'INFORMATION DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE *

Vincent MAES

Email: marie-line.chantraine@CBR.group.com

HomePage : <http://www.synec-doc.be/doc/vm/resource.htm>

L'information est d'une importance capitale pour l'industrie pharmaceutique : elle intervient à tous les stades de développement d'un médicament et de sa commercialisation.

1. R & D

Le succès d'une firme pharmaceutique repose essentiellement sur sa capacité d'innovation^{1,2}, de produire sans cesse de nouvelles molécules qui répondront de mieux en mieux aux besoins de santé.

Le développement d'un médicament³ est complexe, très long - aujourd'hui, il faut environ 15 ans entre la synthèse et la commercialisation d'un nouveau médicament -, et très coûteux, jusqu'à \$600 millions. En tenant compte de l'inflation, les coûts ont augmenté de 8,7% par an sur une période d'environ 10 ans⁴; et ont sextuplé au cours des vingt dernières années⁵.

Phases successives dans le processus de recherche⁶

Les longues phases successives réduisent ainsi sensiblement la protection assurée par le brevet, prolongé de tout au plus 5 ans par le Certificat Complémentaire de Protection, totalisant une période de commercialisation maximale de 15 ans. La rentabilité du produit doit donc s'effectuer sur une période relativement courte. Tout ce qui accélère la

recherche, le développement et/ou l'enregistrement permettra une période d'exclusivité plus longue, et donc une meilleure rentabilité. On a estimé⁷ à \$2 millions chaque mois de délai dans le développement (pour un médicament qui totalise des ventes de \$50 millions les cinq première années).

Tout commence avec les idées, dont 25 % à 40 % naissent de la consultation de la littérature scientifique⁸. La décision stratégique d'investir dans une nouvelle idée de recherche s'appuie en partie sur les perspectives données par la littérature quant à l'intérêt que peut présenter le type de molécules considéré. Par exemple, en 1989, la décision de la société Lek d.d. de s'engager dans la recherche sur le Facteur Nécrose Tumorale est due en partie grâce à l'augmentation sensible du nombre d'articles démontrant les potentialités de cette molécule dans le traitement du cancer.⁹

On a identifié trois applications de l'information pour la recherche de base¹⁰ :

- le database mining : la constitution et/ou la recherche de bases de données internes - qui reprennent l'historique et les résultats des recherches de la firme -, ou externes (Chemical Abstracts®, brevets, ...) pour l'identification de nouveaux composés.
- La conception rationnelle : le composé est modifié en vue d'améliorer les propriétés désirées et de réduire les effets négatifs (toxicité), en fonction de l'information

* Une première version de ce texte a été présentée lors de SCICOM '97. Le compte-rendu " parlé " a été publié dans les actes du colloque :

V. MAES, L'information dans l'industrie pharmaceutique, in SCICOM. Communication scientifique et technique dans les sciences de la vie. Vie, valeur et valorisation de l'information scientifique.

Nancy, 17-19 septembre 1997. Paris : Biotem Editions, 1998, p. 169-177.

disponible sur les relations structure-propriétés.

- La chimie combinatoire : techniques qui permettent de synthétiser et de tester rapidement un grand nombre de composés. Des méthodes validées sont sélectionnées par des recherches dans les bases de données de réactions; et les matériaux de départ dans les bases de données de composés disponibles, ou à partir des répertoires d'échantillons.

M. KOENIG ¹¹ a démontré que les modes d'utilisation de l'information par les chercheurs influencent directement la productivité. Les environnements R & D les plus productifs sont caractérisés par :

- Moins de préoccupation de la société au sujet des droits de propriété et de la confidentialité des données sur l'entreprise (désignée en anglais par " *proprietary information* ").

- Une plus grande ouverture à l'information extérieure, notamment la perception d'un encouragement accru à chercher des informations liées au travail auprès de collègues et d'autres organisations.
- Une plus grande fréquence de l'utilisation des bibliothèques d'entreprise et des services d'information.
- Les chercheurs signalent qu'une plus grande partie de leur travail de recherche d'informations est destinée à " bouquiner " et à se tenir au courant.
- Un plus grand encouragement organisationnel pour l'utilisation des services d'information et pour la recherche d'informations au-delà des besoins immédiats.

Comme dans les autres secteurs scientifiques et techniques, les départements R & D, grands utilisateurs de l'information sont eux-mêmes producteurs d'une littérature abondante ¹²:

nombre d'articles publiés en	1993	1994	1995
Bayer	353	272	313
Lilly	710	683	756
Pfizer	379	454	472
Glaxo	586	854	859
Astra	242	249	258

Jusqu'à l'enregistrement, l'information interne et celle collectée à l'extérieur influencent la direction des recherches : des rapports d'effets secondaires sérieux peuvent stopper tout le programme.

Les fonds investis pour développer une molécule étant très importants, les revenus sont proportionnels, et donc substantiels. Ceux-ci dépendent cependant dans une large mesure de l'environnement concurrentiel; il n'est dès lors pas étonnant de constater combien la veille technologique est présente dans l'industrie pharmaceutique, même dans les structures moyennes. ¹³

Les objectifs seront d'identifier les produits concurrents en développement, d'évaluer leurs potentialités thérapeutiques en vue

d'estimer leur impact sur la viabilité des produits de la firme; le but final étant de permettre une prise de décision la plus éclairée possible : "une grande partie du risque dans la R & D pharmaceutique provient du fait qu'on ne disposait que d'une partie de l'information pour aider à la prise de décision". ¹⁴

2. ENREGISTREMENT

L'enregistrement est la phase critique dans la " vie " d'un médicament.

Suite aux tragédies de l'Elixir Sulfalamide® aux Etats-Unis, et de la thalidomide en Europe ¹⁵, les autorités ont estimé insuffisante la seule opinion médicale et, depuis

lors, exigent des preuves de l'efficacité et de la sûreté d'un médicament avant de permettre sa commercialisation.

Aujourd'hui, le dossier présenté aux autorités doit convaincre des caractéristiques positives du produit, mais également de son originalité par rapport aux produits déjà sur le marché; ceci afin d'en permettre la commercialisation, d'en fixer le prix et le remboursement. Les aspects toxicologiques sont particulièrement importants : on y considérera les effets secondaires du candidat, mais aussi des molécules similaires. Une connaissance approfondie des produits concurrents est donc indispensable.

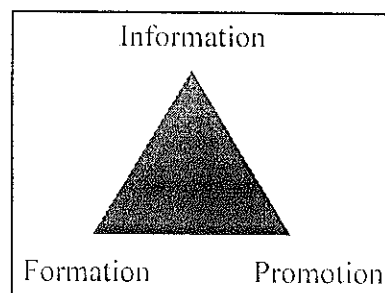
Avec l'enregistrement, les objectifs de l'information évoluent vers un support marketing du produit. Les services d'information qui prennent le relais dépendent principalement du service médical ou commercial (marketing) de la maison mère ou des filiales nationales, et non plus des unités R & D. Il ne sera pas rare de voir coexister deux centres d'information dans une même localisation dont les finalités sont très différentes, et qui se rapportent à des niveaux de responsabilités très éloignés.

3. COMMERCIALISATION

Une des missions de l'industrie pharmaceutique est d'informer la profession médicale de tous les aspects du produit, une fois celui-ci disponible sur le marché; d'abord par la notice scientifique, ensuite en répondant aux questions spécifiques des professionnels de la santé, une des fonctions principales du service d'information qui représente près de 80 % du total des demandes.¹⁶ Les prescripteurs voient en l'industrie une source privilégiée^{17 18}, et celle-ci prend ce rôle très au sérieux : l'utilisation optimale des médicaments dépend de la compréhension et de la communication précise et détaillée de l'information qui s'y rapporte.¹⁹

L'information dépend généralement de la responsabilité d'un médecin, le conseiller médical, appartenant au département médical.

La promotion relève d'une attitude plus proactive, dont le but est d'influencer le prescripteur : c'est l'aspect commercial de l'industrie, strictement contrôlée par les réglementations européennes et nationales. La responsabilité en incombe au " *product Manager* ", qui dépend du département marketing.



La promotion participe à l'information des prescripteurs²⁰, tout comme la formation et l'information. Ces trois facteurs, en équilibre, constituent les bases de l'éducation permanente du professionnel de la santé.²¹

En sponsorisant l'organisation de congrès, ou l'abonnement à des périodiques, l'industrie peut aussi contribuer à satisfaire les besoins d'information plus larges de la profession médicale : ces besoins ne s'arrêtent pas aux médicaments, et tous ne disposent pas aisément de l'infrastructure (universités, ...) et des outils qui leur permettent de les satisfaire.

Plus récemment, certaines firmes ont offert des services plus complets : publication de revues, recherche documentaire dans tous domaines, service d'alerte, livraison de documents, jusqu'à devenir de véritables consultants. L'aura très positive de l'information fait alors partie intégrante de l'image de l'entreprise (" *Sociétés d'information* "). Qui ne connaît le *Merck Manual* ? Ces services élargissent considérablement les domaines à couvrir et les compétences requises par les centres d'information.

Ils servent également les besoins internes de la société.

La commercialisation n'arrête pas le pro-

cessus d'information continu de la firme : de nouvelles données issues de l'utilisation plus large des médicaments complètent continuellement la connaissance de leurs propriétés. Les développements dans les domaines thérapeutiques amènent de nouvelles interrogations et peuvent offrir de nouvelles indications potentielles pour les produits. L'environnement concurrentiel, extrêmement actif, nécessite un suivi attentif.

D'autre part, les centres d'information participent régulièrement aux formations des délégués médicaux, soit de manière générale, en mettant à profit leur expérience des questions de médecins soit dans des domaines plus spécifiques, comme l'évaluation critique de la littérature.

Cette extension des compétences requises poussent les documentalistes de l'industrie pharmaceutique à partager leur expérience : ainsi, on a identifié pas moins de

10 associations ou groupes de professionnels actifs en Europe.²²

4. CONCLUSION

Au cours de chacun des stades de la vie d'un médicament, l'industrie pharmaceutique peut s'appuyer sur une masse d'informations qui, bien utilisée, constitue une ressource inestimable :

"Sur le marché pharmaceutique, le vainqueur n'est pas seulement celui qui détient le médicament qui " casse la baraque " mais aussi celui qui prendra les décisions stratégiques et tactiques les mieux adaptées. Ces décisions ne se prendront que grâce à l'analyse d'une information précise et à jour".²³

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une quelconque manière à cet exposé, en particulier Mr. HEREMANS, Dr. KOENIG, Dr. SALTZMAN, Mmes TRZAN-HERMAN, VAN MIGRO, CARCANO et CHANTRAINE.

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ K. RODGERS - Innovators will survive - *Drug Top*, 1996, Mar 18, 140:30
- ² T.S. PUREWAL, L. STAINSBY - Innovation in the pharmaceutical industry : perceptions and practices - *Pharm J*, 1994, Aug 27, 253:287-9.
- ³ Total Drug Development Time Has Nearly Doubled - *PhRMA Facts & Figures*, 1997, Apr. Available from : URL : <http://www.phrma.org/facts/phfacts/4 97b.html>
- ⁴ Tufts Center for the Study of Drug Development - Executive summary : white paper on four areas of relevance to new drug development and review in the United States - *Drug Inf J*, 1995, Apr-Jun, 29(2), 357-9.
- ⁵ P. BROWN - Putting the brakes on the drive to acquire - *Scrip Mag*, 1996, Apr, 3-4.
- ⁶ Association Générale de l'Industrie du Médicament - Chiffres-clés - Bruxelles: AGIM, 1997.
- ⁷ R.J. ANDERSON - Balancing drug development resources - *Drug Inf J*, 1994, Jan-March, 28(1), 349-57.
- ⁸ E. ALQUIST, ed. - An examination of work-related information acquisition and usage among scientific, technical and medical fields - The Faxon Institute for Advanced Studies in Scholarly and Scientific Communication - Annual Conference, 1991. Cited by Coles BR, dir. The scientific, technical and medical information system in the UK. The Royal Society; The British Library; The Association of Learned and Professional Society Publishers, 1993.
- ⁹ N. TRZAN-HERMAN, V. MENART - Information support in a development of a new chemical entity (NCE): the case of TNF analogs - Presented at " The role of libraries in economic development, an international conference ", 1997, Apr 21-23, Ljubljana, Slovenia.
- ¹⁰ D.H. SMITH - Managing scientific information to enhance lead generation and lead optimization - In : *Proceedings of the 1994 Chemical Information Conference*, 1994, Oct, Annecy, France. Cambridge : Royal Society of Chemistry, 1994, p. 106-22.

- ¹¹ M.E.D KOENIG - The Information environment and the productivity of research - In : Collier H; ed. *Proceedings of the Montreux 1991 International Chemical Information Conference*; 1991, Sept 23-25; Annecy, France. Cambridge : Royal Society of Chemistry, 1992, p. 133-134.
- ¹² Result of a search : performed in Medline, Excerpta Medica, Biossis, Chemical Abstracts and International Pharmaceutical Abstracts, with a deduplication.
- ¹³ M. AUBERT - La veille technologique en recherche et développement dans l'industrie pharmaceutique. *Documentaliste*, 1996, 33(3), 176-8.
- ¹⁴ R. ANDERSON - Avoiding the Bermuda Triangle in R & D - *Scrip Mag*, 1996, Mar, 22-24.
- ¹⁵ P.M. WAX - Elixirs, diluents, and the passage of the 1938 Federal Food, Drug and Cosmetic Act - *Ann Intern Med*, 1995, Mar 15, 122(6) : 456-61.
- ¹⁶ A.L. HUNTINGFORD, R. O'CALLAGHAN, J. TAYLOR, A.G. TURNBULL, F.O. WELLS - A survey of industry medical information departments' activities - *Pharm J*, 1990, 238-9.
- ¹⁷ C.L. COLVIN - Understanding the resources and organization of an industry-based drug information service - *Am J Hosp Pharm*, 1990, 47, 1989-90.
- ¹⁸ K.H. HOFFMAN; A.K. GUMBHIR - Evaluation of an industry-based drug information service - *Drug Inf J*, 1993, 27, 549-60.
- ¹⁹ LC HOFF - The role of innovation-based pharmaceutical industry in international drug information communication - *Drug Inf J*, 1983, 17, 271-6.
- ²⁰ Council Directive 92/28/EEC of 31 March 1992 on the advertising of medicinal products for human use (31/03/92) - *Official J*, 30/04/1992, (L 113), 13.
- ²¹ E.S. SNEELS - Education, information and promotion - In : D.M. Burley, T.B. Binns, eds. *Pharmaceutical medicine*. London : Edward Arnold, 1985, p. 189-218.
- ²² V. MAES - Pharmaceutical information associations active en Europe - In : Bakker S, ed. *Health Information Management : What Strategies ? Proceedings of the 5th European Conference of Medical and Health Libraries*, 1996 Sept 18-21, Coimbra, Portugal. Dordrecht; Boston, London : Kluwer Academic Publishers, 1997, p. 267-70.
- ²³ L.M. FULD - Monitoring competitor intelligence - *Pharma Exec*, 1993, March, 27-9.

* * *

A B S T R A C T S

* RELEVES DANS :

1. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 1998, V 10, n° 93, septiembre :

- Une expérience de formation des utilisateurs adultes à la bibliothèque municipale de Cordoba - Ana RIVAS ROLDAN - (p. 19-21).
- La bibliothèque publique et le droit d'accès aux réseaux et aux services d'information électronique - Miguel Angel ESTEBAN NAVARRO - (p. 22-28).
- A quoi sert une bibliothèque ? : l'intermédiation - Zipriano BARRIO - (p. 29-31).
- Le Dossier du mois consacré à la documentation musicale - (p. 48-65).

(J.H.)

2. LECTURES, 1998, V 18, n° 104, mai-juin :

- L'attention se portera sur le dossier du mois, consacré cette fois aux " Bibliothèques virtuelles : état des lieux " - Colloque des 3 et 4 juin 1998 à la Bibliothèque Nationale de France - Josiane ROELANTS - (p. 17-19).
- La Bibliothèque nationale de France et la New York Public Library se sont associées pour tenter, avec des spécialistes mondiaux, de faire le point, les 3 et 4 juin 1998, sur l'état des bibliothèques actuelles dans le contexte de la numérisation des collections.

L'état des lieux des bibliothèques virtuelles, objet du colloque, s'imposait aujourd'hui, dans la mesure où un nombre croissant d'institutions européennes et internationales entament des programmes de numérisation de leurs collections. Il est clair qu'une harmonisation des procédures

et des contenus permettrait d'éviter des répétitions, des efforts coûteux et stériles.

Cet article s'articule autour de quatre thèmes répondant chacun à une question simple :

- QUI ? - Le rôle des bibliothèques : entre " copistes " et " éditeurs "
- QUOI ? - Les bibliothèques nationales : numériser la mémoire nationale.
- Avec QUI ? - Numériser tout seul ou ensemble : des corpus partagés.
- Pour QUI ? - Numériser pour quel public ?

3. NFD INFORMATION - WISSENSCHAFT UND PRAXIS, 1998, V 49, n° 6, September :

- Information und Märkte - Gerhard J. MANTWILL - (p. 323-325).
- Lektionen für Innovationen - Werner REHFELD - (p. 327-330).
- Dokumentation und Informationswissenschaft : Wohin ? - Wolfgang STOCK - (p. 333-335) - (5 réf.).
- Information und Dokumentation - ein Blick von außen - Ulrich WATTENBERG - (p. 335-337).
- Polyzentrische Informationsversorgung in einer dezentralisierten Informationswelt - Jürgen KRAUSE - (p. 345-351) - (14 réf.).
- Die Pressedokumentation beim Deutschen Bundestag - Klaus SATOR - (p. 353-360).
- Information Retrieval ohne Linguistik ? - Gerda RUGE, Sebastian GOESER - (p. 361-369) - (32 réf.).
- Ausbildungsgang Dokumentationsassistenten - Gerda BALAZS-BARTESCH, Alexander GAßNER - (p. 371-372).

* * *

Cahiers de la documentation *Bladen voor de documentatie*

SOMMAIRE

INHOUDSTAFEL

51ste jaar - 1997

51ème année - 1997

- " CECI TUERA CELA "

Séraphin ALAVA

4 - 15
- GLASNOST ET PERESTROIKA DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DE RUSSIE

Alexandra BRADFER

16 - 29
- * * *
- OP HET INTERNET GA JE NIET ZONDER STRATEGIE

Toon LOWETTE

48 - 50
- INTERNET- EN INTRANET-GEBRUIK MET EEN PC :

Ervaring met combinatie van Ethernet PC cards, Windows versies, en TCP/IP software

Paul NIEUWENHUIZEN

52 - 59
- * * *
- TOLIMAC INTRODUIT LA CARTE A PUCE DANS LES BIBLIOTHEQUES :

Accès contrôlé et facilités de paiement des services électroniques

Françoise VANDOOREN

67 - 73
- ANALYSE ET EXPLOITATION DE L'INFORMATION RELATIVE A UNE PRODUCTION MUSICALE OU THEATRALE EN VUE DE LA CREATION D'UNE BASE DE DONNEES D'ARCHIVAGE

Analysis and processing of music or theatre production data for the setup of an archives data base

Dominique de HENZELEIN, François d'HAUTCOURT, Jan VAN GOETHEM

74 - 82
- * * *
- LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ET LA FORMATION DES UTILISATEURS :

Introduction

Bernard POCHET

95

- LA FORMATION DES UTILISATEURS A LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE
D'INFORMATION (Paris-Beaubourg)

96 - 104

D. BAUDE

- LA FORMATION DES UTILISATEURS A LA BIBLIOTHEQUE PRINCIPALE DE
NAMUR

105 - 108

Annie LIETART

* * *

- REPERTOIRE ABD DES MEMOIRES - (1993-1995) - BVD EINDWERKEN
REPERTORIUM

Sciences de l'information et de la documentation - Informatie- en dokumentatie-
wetenschappen

Introduction - Inleiding
Répertoire - Repertorium
Index - Indexen

0 - VI

1 - 104

1 - 20

* * *

AUTEURS - INDEX 1997 - SCHRIJVERS

ALAVA S.	4	LOWETTE T.	48
BAUDE D.	96	NIEUWENHUYZEN P.	52
BRADFER A.	16	POCHET B.	95
d'HAUTCOURT F.	74	VANDOOREN F.	67
de HEINZELIN D.	74	VAN GOETHEM J.	74
LIETART A.	105	VANDEUR M.	Spécial n° 5 Speciaal nr 5

MOTS-CLES - INDEX 1997 - TREFWOORDEN

Accès	52, 67, 96, 105	Aankoop	16
Accessibilité	4, 48	Analyse	74
Acquisition	16	Archiefverwerking	74
Actualisation	4	Attribuut	74
Analyse	74	Auteursrecht	67
Analyse Orientée Objet	74	B.P.I. - Beaubourg - PARIS	95, 96
Apprentissage	96, 105	Balans	96
Archivage	74	Beeldscherm	96
Association professionnelle	16	Beheer	16, 67
Attribut	74	Bemiddeling	4, 67
Avantage	48	Beroepsvereniging	16
B.P.I. - Beaubourg - PARIS	95, 96	Beschrijving	96
Base de données	74	Beslissing	48

Bibliographie	4, 16	Bestaan	74
Bibliothéconomie	16, 105	Betaling	67
Bibliothèque	57, 105	Bibliografie	4, 16
Bibliothèque publique	16, 95, 96	Bibliotheek	67, 105
Bilan	96	Bibliotheekwetenschap	16, 105
Carte à puce	67	Boek	105
Catalogue	16, 96	Bron	4
CD-ROM	16, 96, 105	Catalogus	16, 96
Champ	74	CD-ROM	16, 96, 105
Classification	16, 74, 105	Chipkaart	67
Clef	96	Classificatie	16, 74, 105
Code	67	Code	67
Communication	48, 74	Controle	67
Comparaison	52	Cyberespace	4
Confidentialité	67	Decentralisatie	16
Connaissance	4	Definitie	74
Connexion	48, 52	Descriptor	74
Consultation	67, 96	Documentair dossier	74, 105
Contrôle	67	Documentair programmatuur	4
Critère	74, 96	Documentairruimte	4
Cryptologie	67	Drager	4, 16
Cyberespace	4	Druk	96
Décentralisation	16	Editie	48
Décision	48	Elektronisch document	67, 96
Définition	74	Elektronische geldbeugel	67
Demande	105	Elektronische handtekening	67
Dépôt légal	16	Ervaring	48
Dépouillement	105	ETHERNET	52
Descripteur	74	Excerpering	105
Description	96	Exploitation	74
Digitalisation	74	Financiering	16
Diversification	4	Formaat	74
Document électronique	67, 96	Functionaliteit	96
Dossier documentaire	74, 105	Gebruik	48, 52
Droit d'auteur	67	Gebruiker	67, 95, 96, 105
Echange	16, 74	Gebruiksaanwijzing	96
Ecran	96	Gebruiksvriendelijkheid	67, 74
Edition	48	Gegevensbank	74
Enquête	48	Geheimwetenschap	67

Enregistrement	74	Glasnost	16
Enseignant	105	GRID	48
Enseignement	4	Groep	96, 105
Espace d'apprentissage	4	Handleiding	74
Espace documentaire	4	Het lezen	96
ETHERNET	52	Hypertext	96
Evaluation	48, 52	Identificatie	67
Existence	74	Individueel	105
Expérience	48	Informaticaprogramma	74
Exploitation	74	Informatie	48, 74
Financement	16	Informatiseren	16
Fonctionnalité	96	Inschrijving	67
Format	74	Interactie	4
Formateur	96	Interactiviteit	96
Formation	95, 96, 105	Interface	52, 67
Fournisseur	67	INTERNET	4, 48, 52, 67, 96
Frais	48	INTRANET	52
Garantie	67	Investeren	48
Gestion	16, 67	Kaderprogramma	67
Glasnost	16	Kennis	4
GRID	48	Kennisgeving	48, 74
Groupe	96, 105	KMS	74
Guide	48, 96	Lading	67
Hypertext	96	LAN	52
Identification	67	Leerkraft	105
Impression	96	Leerruimte	4
Individuel	105	Leverancier	67
Information	48, 74	Limiet	105
Informatisation	16	Logitheek	96
Inscription	67	Maatstaf	74, 96
Interaction	4	Meertaligheid	74
Interactivité	96	Meta-service	67
Interface	52, 67	Methodiek	74
Intermédiaire	67	Middelen	67
INTERNET	4, 48, 52, 67, 96, 105	Model	74
INTRANET	52	Multimedia	74, 96
Investissement	48	Mutatie	4
LAN	52	Muziek	74
Lecture	96	NAMEN	95, 105

Limite	105	Navigatie	48, 96
Livre	105	Netwerk	4, 16, 52, 67, 96
Logiciel documentaire	4	Normalisatie	74
Logithèque	96	Notebook PC	52
Médiation	4	Numeriek maken	74
Méta-service	67	Object geörienteerde analyse	74
Méthodologie	74	On-line	48
Mode d'emploi	96	Onderwijs	4
Modèle	74	Onderzoek	48
Moteur de recherche	96	Onkosten	48
Multilinguisme	74	OPAC	96
Multimédia	74, 96	Openbare bibliotheek	16, 95, 96
Musique	74	Opening	48, 96
Mutation	4	Opleiding	96, 105
NAMUR	95, 105	Opsporingsmotor	96
Navigation	48, 96	Opzoeking	67, 74, 96, 105
Normalisation	74	PC Cards	52
Notebook PC	52	Perestroïka	16
Notice	74	Periodiek	105
Oeuvre	74	Piloot	67
On-line	48	Productie	74
OPAC	96	Protocol	48, 52, 67
Ouverture	48, 96	Publiek	96, 105
Païement	67	Raadpleging	67, 96
PC Cards	52	Rationalisatie	16, 74
Perestroïka	16	Registratie	74
Périodique	105	Relatie	74
Pertinence	48	Relevantie	48
Pilote	67	Resultaat	52
Porte-monnaie électronique	67	Richtlijn	48, 96
Préparation	105	Ruiling	16, 74
Procédure	67	Rusland	16
Processus	4, 52	Schatting	48, 52
Production	74	Schema	4, 52
Programme informatique	74	Schouwburg	74
Programme-cadre	67	Selectie	96, 105
Protocole	48, 52, 67	Server	52
Public	96, 105	Sleutel	96
Question	105	Specialisatie	16

Rationalisation	16, 74	Strategie	48
Recherche	67, 74, 96, 105	Tabel	74
Relation	74	Tarifiering	67
Représentation	74	TCP/IP	52
Réseau	4, 16, 52, 67, 96	Thesaurus	74
Ressources	67	Toegang	52, 67, 96, 105
Résultat	52	Toegankelijkheid	4, 48
Russie	16	TOLIMAC	67
Savoir	4	Transactie	48, 67
Schéma	4, 52	Transmissie	52
Sécurité	67, 74	UNIMARC	74
Sélection	96, 105	USENET	52
Serveur	52	Veiligheid	67, 74
Signature électronique	67	Veld	74
Site Web	48, 52	Verband	48, 52
Source	4	Vergelijking	52
Spécialisation	16	Verloop	4, 52
Stratégie	48	Vernieuwing	4
Support	4, 16	Verscheidenheid	4
Table	74	Vertoning	74
Tarification	67	Vertrouwelijkheid	67
TCP/IP	52	Verzamelde werken	74
Théâtre	74	Virtualisering	4
Thésaurus	74	Vorbereiding	105
TOLIMAC	67	Voordeel	48
Transaction	48, 67	Vormer	96
Transmission	52	Vorming	95, 96, 105
TRM	74	Vraag	105
UNIMARC	74	Waarborg	67
USENET	52	Web site	48, 52
Utilisateur	67, 95, 96, 105	Werkwijze	67
Utilisation	48, 52	Wettelijk depot	16
Virtualisation	4	WINDOWS	52
WINDOWS	52	WINSOCK	52
WINSOCK	52	XIRCOM CEM	52
XIRCOM CEM	52		

SPECIAL MEMOIRES

ABD	n° 5	1
Descripteur	n° 5	4 à 13
Documentation	n° 5	1
Domaine	n° 5	1 à 3
Etablissement	n° 5	19 à 20
Index	n° 5	1 à 20
Information	n° 5	1
Mémoires	n° 5	1 à 104
Période	n° 5	1
Répertoire	n° 5	1 à 104
Stage	n° 5	14 à 17

SPECIAAL EINDWERKEN

BVD	nr 5	1
Descriptor	nr 5	4 tot 13
Documentatie	nr 5	1
Informatie	nr 5	1
Instelling	nr 5	19 tot 20
Onderwerp	nr 5	1 tot 3
Periode	nr 5	1
Register	nr 5	1 tot 104
Scripties	nr 5	1 tot 104
Stage	nr 5	14 tot 104
Trefwoorden register	nr 5	1 tot 20

* * *



ASSOCIATION BELGE DE DOCUMENTATION

BELGISCHE VERENIGING VOOR DOCUMENTATIE

asbl créée le 21.3.1947
vzw gesticht op 21.3.1947

Membres individuels
Individuele leden

Assemblée Générale durant le 1er trimestre
Algemene Vergadering tijdens het 1ste trimester

Membres collectifs
Aangesloten leden

Membres adhérents
Gewone leden

CONSEIL D'ADMINISTRATION
RAAD VAN BEHEER

Administrateurs – *Beheerders*

Groupes de travail
Werkgroepen

- Réunions d'information
Informatievergaderingen

- Formation
Vorming

- Business
Business

- Relations Internationales
Membre belge de la FID et de l'ECIA

Internationale betrekkingen
Belgisch lid van het FID en van het ECIA

- Publications
Uitgaven

Cahiers de la Documentation
Bladen voor de Documentatie

ADB-Flash
ADB-Flash

Catalogue collectif de périodiques, Profil des membres, Stages d'étudiants...
Gezamenlijke catalogus van tijdschriften, Ledenprofiel, Studentenstages...

CORRESPONDANCE
BRIEFWISSELING

Chaussée de Wavre - Waversesteenweg, 1683
Bruxelles 1160 Brussel
E-mail : ABD@synec-doc.be
URL : <http://www.synec-doc.be/abd-bvd>

C.C.P. / P.C.R.
G-Banque / G-Bank

000-0199748-25
210-0613229-47